

Nouveau partenaire en Vendée : l'association VISTA

VISTA résulte en fait de la fusion de l'APSH et de Passerelles, deux associations avec lesquelles Logement Fraternité travaille depuis de très nombreuses années. L'ensemble compte 238 salariés et a accueilli 5 286 personnes en 2021 à travers ses 56 dispositifs. Le 14 juin dernier à la Roches-sur-Yon, elle tenait sa première assemblée générale à laquelle Logement Fraternité était invitée.



La présidente Michelle Grellier dirigeait les interventions et débats en compagnie de Julien Hélard, Directeur général et Milos Brkic, DG adjoint. Ils écoutent François-Xavier Mahaut, ancien président de l'APSH.

Aides en cours ou en projet



Un nouveau camion de livraison pour Hepdale

L'association de réinsertion Hepdale (blanchisserie) a fait une demande pour la participation à l'achat d'un nouveau camion de livraison. Une convention a été signée le 2 mai, pour une participation à hauteur de 3 000 €.

Rencontre avec les responsables de Trajet

Les membres de Logement Fraternité ont eu une réunion le 10 mai avec les responsables de Trajet : Alain Riguidel (Président), Manuel Nunez (Directeur) et Ronan Dantec (Adjoint de Direction Pôle Logement).

Ils ont notamment abordé le projet "Tiny Houses". Celui-ci consiste en la construction de seize maisonnettes sur roues, permettant l'accueil de 18 personnes (isolées ou en couple).

Six Tiny Houses ont déjà été construites, trois sont actuellement déjà implantées à Rezé. Les ateliers de réinsertion de Trajet travaillent pour l'aménagement intérieur.

Une Tiny House revient à 35 000 € et les branchements coûtent 4 500 € de plus ...

Un accord pour 6 600 € a été conclu avec Logement Fraternité pour financer l'aménagement de six Tiny Houses (soit 1 100 € l'unité), les fonds devant être débloqués au fur et à mesure des constructions et des implantations.

Rencontre avec l'association Les P'tits Gilets

Ilona Dessales, vice-trésorière de l'association (70 bénévoles environ), a présenté Les P'tits Gilets, une association créée en 2018 pour des aides aux sans-abris par des maraudes à pied le lundi soir (2 circuits : commerce/Bouffay et Pirmil) afin de fournir nourriture, vêtements, produits d'hygiène à une quinzaine de personnes. Logement Fraternité pourrait être sollicité pour fournir des sacs de couchage et des couvertures.

Pour faire un don en ligne

Le site sécurisé par la Caisse d'Épargne pour les dons en ligne a été modifié. Il est désormais nécessaire pour faire un don à Logement Fraternité par Internet de se connecter à : https://jepaieenligne.systempay.fr/LOGEMENT_FRATERNITE ou plus simplement en allant sur notre site logement-fraternite.org puis en cliquant sur le logo "Faire un don". Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre.

Pour tous renseignements : logement-fraternite@orange.fr et tél. 02 40 12 04 86.

Cette année, déduction fiscale à hauteur de 75% pour des dons jusqu'à 1 000 euros.



Faire un don, c'est bien.
Devenir adhérent à Logement Fraternité, c'est encore mieux

Pour devenir adhérent, il suffit de poser sa candidature à l'adresse ci-contre et de faire un versement sur site ou par chèque (distinct) de 20 €. Cette somme, contrairement aux dons qui sont intégralement redistribués, est affectée au fonctionnement de l'association (téléphone, courrier, etc.) et reste éligible à la défiscalisation.

Site : www.logement-fraternite.org
e-mail : logement-fraternite@orange.fr

Tél. : 02 40 12 04 86

Dons adressés à Logement Fraternité :
4 rue Racine, 44 000 Nantes



Lettre d'informations
Juillet 2022 • n°23



Logement Fraternité

Informations

Rebondir pour faire face



Malgré un fort rebond économique, la France connaît, hélas, une augmentation régulière de la précarité et de la pauvreté pour lesquelles des moyens considérables sont mis en œuvre. Dans ces conditions, il faut considérer 2022 comme une étape dans la longue vie de Logement Fraternité, une année charnière sur laquelle nous devons rebondir pour redéfinir nos actions en fonction des nouvelles évolutions de la situation.

Nous pourrions le faire avec le soutien de nos donateurs particuliers et entreprises, avec l'accompagnement des collectivités territoriales et le dévouement exceptionnel de notre petite équipe de bénévoles auxquels nous adressons notre gratitude pleine et entière.

Mais une douzaine de bénévoles, pour certains engagés depuis de nombreuses années, ne suffit plus : nous avons besoin de faire rentrer de jeunes actifs et des retraités prêts à se mobiliser à nos côtés pour faire face à l'urgence de la situation.

Après plusieurs années aux manettes comme vice puis co-président, François Barberet a souhaité reprendre un peu de liberté, tout en restant actif dans l'association. Qu'il soit ici remercié pour le temps donné à Logement Fraternité durant cette période.

Philippe Josse, Président de Logement Fraternité

Equipement d'une maison-relais au Loroux-Bottereau



Logement Fraternité participe à l'équipement d'une maison-relais de 18 logements créée par l'association Saint-Benoît Labre au Loroux-Bottereau pour des personnes isolées souffrant de la solitude pouvant conduire à des comportements addictifs ou ayant des problèmes de santé avec des difficultés relationnelles.

Logement Fraternité apporte en 2022 une aide de 32 000 € pour le financement de cet équipement dont le coût total s'élève à 55 000 €. Cette somme est réservée sur le solde des fonds transmis lors de la dissolution de l'association Joseph Folliet.



Une Famille Un toit sur la Divatte

L'association Une Famille Un toit accueille 18 personnes (réfugiés ukrainiens) dans une maison située sur la Divatte à la Chapelle-Bassemer. Une opération commando de Logement Fraternité a été menée le 8 avril pour livrer des couvertures.



L'Assemblée générale a élu un nouveau bureau

Le 20 juin, l'assemblée générale de Logement Fraternité a élu un nouveau bureau avec Philippe Josse, Président, Sylvie Esor, Vice-Présidente, et Maryse Esor, Secrétaire générale.



L'assemblée générale s'est tenue aux 5 Ponts, avec des représentants des associations Les Eaux vives – Emmaüs 44, Une famille un toit, Benoît Labre, Solidarité Estuaire, Vista et Atelier des deux rives.

Après le retrait de Guy Maillet, la présidence a été assumée pendant deux années par François Barberet et Philippe Josse en tant que co-présidents. Philippe Josse a accepté de prendre cette présidence à part entière avec Sylvie Esor, Vice-Présidente, qui continuera à gérer la trésorerie de l'association.

L'activité de Logement Fraternité sur l'an passé

2021 a été marquée par une distribution d'aides tout à fait hors normes de plus de

384 000 € répartis, hors les aides aux particuliers, sur 16 actions (dont 200 000 € pour la seule opération des 5 ponts). Cette redistribution a été rendue possible notamment grâce à la ressource exceptionnelle en 2016 provenant de la dissolution de l'Association Joseph Folliet face à une des plus faibles collectes de l'histoire de notre association : 49 275 €. Cette baisse s'explique en particulier par l'absence en 2021 de manifestations pourvoyeuses de collecte, en raison de la pandémie (annulation de la 10^e Nuit de la Fraternité et de la Conférence avec Pascal Brice

Président de la FAS), mais aussi par une insuffisance du renouvellement de nos moyens humains pour mener les actions nécessaires. Concernant la redistribution, 2021 marque la fin d'une époque nous conduisant en 2022 à adopter une politique rigoureuse d'octroi de nos aides, en plafonnant, entre autres, à 10 000 € leur montant unitaire annuel par association partenaire, le Conseil d'administration restant toutefois souverain pour apprécier les éventuels dépassements budgétaires en fonction de l'intérêt et de l'urgence des projets présentés.

La situation financière à fin 2021

Les frais de fonctionnement

Ils sont assurés grâce à des subventions du CCAS de la ville de Nantes, du Conseil départemental de Loire Atlantique et du Conseil Régional des Pays de la Loire. Cependant, le Conseil Régional ne prend plus en charge les frais de fonctionnement des associations, mais vient à présent en soutien à des projets clairement définis et réalisés. Nous avons reçu des Institutionnels : 8 800 € contre 2000 € en 2020. Lorsqu'on y ajoute les cotisations des adhérents, notre recette pour l'exercice 2021 s'élève à 9 840 € contre 2 960 € lors de l'exercice précédent, soit un écart de 6 880 €.

La collecte

Ce sont en premier lieu des donateurs privés, fidèles pour la plupart, qui contribuent à maintenir nos ressources. Mais il faut constater un fléchissement continu des dons depuis ces cinq dernières années. Le nombre des donateurs est en baisse : 164 pour 2021 contre 184 en 2020 et 196 en 2019. Le montant des dons s'élève à 55 026 €, contre 65 267 € en 2020, en incluant l'abandon de loyers et de charges par notre généreuse propriétaire, Anne Finet. La part que prend le mécénat dans la collecte est notable et encourageante. Nos mécènes nous ont accordé : 15 297 € en 2020, et 16 110 € en 2021.

Le compte de résultat Nos recettes

L'ensemble de nos recettes (55 026 €), les subventions des institutionnels + cotisations (9 840 €) fonds transmis par l'association Joseph Folliet (383 041 €) s'élèvent à **447 907 €**.

Nos charges

Nos charges d'exploitation (13 566€) + nos aides financières (384 061 €) + dotations aux amortissements (569 €) + report fonds transmis (63 200 €) + charges diverses (204 €) représentent un montant de **461 600 €**.
Résultat de l'exercice : - 13 062€

Les actions

L'urgence de la rue

C'est la fourniture de sacs de couchage grand froid pour les personnes désocialisées qui ne peuvent plus ou ne veulent plus accepter le refuge des Maisons d'Accueil. 280 sacs ont été livrés à la Maison de la Veille Sociale à Nantes et 120 à La Roche-sur-Yon, en Vendée. Le SAMU social se charge de la distribution en Loire Atlantique, et l'APSH (devenue VISTA) en Vendée. Ceci représente pour 2021 un budget de 14 400€.

Les Aide aux Particuliers

Logement Fraternité aide au logement par l'intermédiaire des associations partenaires. Une convention a été établie depuis longtemps avec l'entreprise d'insertion Envie 44 pour fournir de l'équipement en électroménager d'appartements. Les personnes bénéficiant de ces aides sont des résidents de CHRS et Pensions de famille, ou des personnes à qui il est proposé un appartement en « logement diffus ». Un certain nombre d'associations se sont adressées à nous en 2021 : Association saint Benoît Labre – Trajet – le Diaconat protestant - Arbre - Solidarité Estuaire – les Résidences soleil - SOS Femmes Vendée - AISL - CHRS de Loire-Atlantique. Alors que notre aide avoisinait les 10 000€ par an, dans les années 2010 à 2016 ; elle atteint aujourd'hui plus de 20 000€. Ce volet de nos activités représente 36% de la collecte contre 18 % auparavant.



L'assemblée générale a permis à ses participants de visiter l'ensemble des 5 Ponts.

L'accompagnement d'associations partenaires

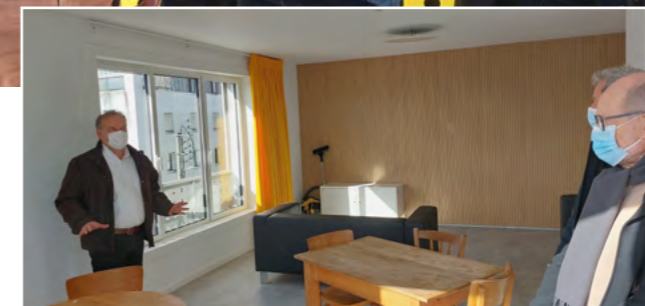
Logement Fraternité contribue à la conception, à l'aménagement ou la réhabilitation de logements qui sont propriétés des associations. Il s'agit notamment d'aides aux résidences et foyers d'accueil : les Eaux vives-Emmaüs, l'ANEF-Ferrer, Solidarité Estuaire, SOS Femmes Vendée, l'UDAF 44. Logement Fraternité veut rester force de pro-

position et partenaire d'innovation, comme nous l'avons toujours été, que ce soit pour la création de la Halte de Nuit, ou la Bagagerie, pour la fourniture de sacs de couchage, sans parler des 5 Ponts. À ce sujet, Denis Aftalion, son Président a rappelé, lors de cette assemblée générale, la dynamique qu'a créé Logement Fraternité en s'engageant très tôt dans la conception et le financement du projet des 5 Ponts

L'inauguration de la résidence de l'ANEF-Ferrer, rue Littré à Nantes

Cette pension de famille comprend 18 studios, une large cuisine, une salle de convivialité, des bureaux et un local d'entretien ainsi qu'une laverie. Logement Fraternité a été sollicité pour l'équipement des studios et de la salle de convivialité, pour l'électroménager, machine à laver, le déménagement de l'ancien lieu de vie, le matériel d'animation pour une dépense totale de 60 000 € sur les fonds transmis lors de la dissolution de l'association Joseph Folliet.

Deux Projets de l'ANEF-Ferrer en cours à St Nazaire : containers pour une dizaine de grands exclus et appartements en diffus pour hébergement d'urgence pour 10 personnes



Julien Bainvel, Conseiller régional tendant le ruban à Bruno Bovar, Président de l'ANEF.